

Conseil municipal du 7 Mars 2023

Le 7 mars 2023, le conseil municipal de Bélaise s'est réuni, dûment convoqué le 2/03/23, sous la présidence du maire, Jacques Baijot.

Étaient présents : Jacques Baijot, Corinne Deshayes, Denis Jaeck, François Klère, Emmanuelle Leroyer, Danielle Lespinasse, Christelle Lézouret, Julie Loygues, Isabelle Montétagaud, Roland Pidoux.

Étaient absents : Juliette Laevens.

La séance débute à 19h30. I. Montétagaud est nommée secrétaire de séance.

Ordre du jour :

- **Vote du compte de Gestion 2022 :**

Le maire donne lecture du Compte de gestion 2022. Le compte de gestion et le compte administratif sont égaux sauf que dans le compte de gestion, figurent les restes à réaliser. (Factures rattachées à 2022 et payées en 2023)

Vote : Pour : 10 ; Contre : 0 ; Abstentions : 0

- **Vote du Compte Administratif 2022 :**

Le compte administratif présentant, après la clôture de l'exercice, les résultats de l'exécution du budget par le Maire, celui-ci ne participe pas au vote et c'est la première adjointe qui donne lecture du Compte Administratif et qui le fait voter.

Dépenses de fonctionnement : 157 332,91

Recettes de fonctionnement : 278 637,64

Résultat de fonctionnement : 121 304,73

Dépenses d'investissement : 53 275,06

Recettes d'investissement : 39 207,28

Résultat d'investissement : -14 067,78

Résultat global de clôture : 107 236,95

Vote : Pour : 9 ; Contre : 0 ; Abstentions : 0

- **Vote de l'affectation de résultat :**

Besoin de financement en investissement : 14 067,78

Report en fonctionnement pour 2023 : 107 236,95

Vote : Pour : 10 ; 0 Contre : 0 ; Abstentions : 0

- **Délibération : Modification des statuts Aquareso :**

En tant qu'adhérent à Aquarésó, nous devons voter les nouveaux statuts. La modification ne nous concerne pas actuellement car elle a trait aux bornes incendie installées sur la commune et nous n'en avons pas actuellement. Mais il pourrait y en avoir dans l'avenir.

Vote : Pour : 10 ; Contre : 0 ; Abstentions : 0

- **Délibération : Adhésion au Syndicat Mixte Ouvert AGEDI**

Pour la gestion des ressources informatiques, Céline Rodriguez travaille avec « Berger-Levrault », logiciel très lourd, souvent bloqué, au service maintenance peu réactif. Céline a l'habitude de travailler avec « AGEDI », plus performant. On propose de mettre fin au contrat « Berger-Levrault » et de prendre « AGEDI ». C'est un peu plus cher : 760€ par an au lieu de 456 € par an, mais cela permettra un confort de travail et une efficacité augmentés.

Installation nouveau logiciel : 1700€.

Vote : Pour : 10 ; Contre : 0 ; Abstentions : 0

- **Délibération : Convention d'intervention SDAIL pour l'aménagement du bourg :**

Le SDAIL, syndicat départemental d'aménagement et d'ingénierie du Lot a vocation à apporter de l'aide pour différentes actions. Nous adhérons à ce syndicat qui nous a aidés pour l'adressage et ils ont été efficaces. Pour l'aménagement du bourg, il y a beaucoup de choses à faire : consultation de la maîtrise d'œuvre, analyse des offres avant projet, permis d'aménager, demandes de subventions, élaboration du programme, aide au montage financier, aide pour le permis d'aménager, demande d'autorisation des Bâtiments de France, recrutement géomètre, accompagnement à la maîtrise d'œuvre. Ils doivent proposer un dossier avec devis fin 2023 pour travaux en 2024. Chaque prestation est chiffrée et le montant de la facture est de 5670€, devis maximum qui peut être ajusté.

Vote : Pour : 10 ; Contre : 0 ; Abstentions : 0

- **Délibération : location salle des fêtes :**

Il ne s'agit pas de modification des tarifs, simplement on s'est aperçu que la délibération antérieure n'avait pas été déposée en préfecture. Donc on refait une délibération pour la déposer en préfecture.

Vote : Pour : 10 ; Contre : 0 ; Abstentions : 0

- **Questions diverses :**

- Commission vérification listes électorales : Le maire propose que Julie Loygues, qui fait partie de cette commission, soit remplacée car elle est souvent indisponible au moment où cette commission se réunit, souvent le lundi matin. Corinne Deshayes est volontaire.

- Corinne Deshayes souhaite savoir combien de tables ont été achetées par le Comité des fêtes, Julie Loygues se charge de vérifier.

La séance est levée à 21h 15.